

# POLITIQUE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE AQUEDUCS MUNICIPAUX

Veuillez prendre connaissance des critères d'admissibilité avant de remplir le formulaire de demande.

### **PRÉAMBULE**

La Municipalité de Saint-Damien distribue de l'eau potable de qualité via ses deux (2) réseaux d'aqueduc, soit au village et au lac Lachance. Afin de réduire son impact sur l'environnement, la municipalité souhaite offrir à ses citoyens reliés à un réseau d'aqueduc municipal des outils pour économiser l'eau. Rappelons que :

- Une consommation plus responsable de l'eau et une réduction des pertes d'eau dans les réseaux de distribution contribueront à préserver la disponibilité de la ressource pour les générations futures.
- Une réduction de la consommation d'eau potable permet de diminuer les volumes d'eaux usées à traiter.

Source: Campagne Mon empreinte bleue (MAMH)

# Volet A – Baril récupérateur d'eau de pluie

Le baril récupérateur d'eau de pluie permet de collecter facilement l'eau pluviale qui ruisselle des toitures, assurant ainsi une réserve d'eau idéale pour arroser le potager ou pour toute autre utilisation extérieure.

# Demandeurs admissibles

- Le demandeur est propriétaire (ou représentant) d'un immeuble (résidentiel ou non-résidentiel) branché sur l'aqueduc municipal du village ou du lac Lachance;
- Immeuble = résidence unifamiliale, chaque maison en rangée chaque résidence jumelée; immeuble multifamilial (locatif ou copropriété), industrie, place d'affaires, centre de la petite enfance, garderie, établissement d'enseignement.

#### Comment obtenir un baril

- Compléter le formulaire de demande;
- √ Fournir un dépôt de \$25\*;
- V Récupérer le baril à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture.
- \* Le dépôt est remboursable 3 mois après la prise de possession du baril récupérateur d'eau de pluie, en remplissant et retournant un questionnaire d'appréciation accompagné d'une <u>photo du baril installé</u> et fonctionnel.

Version 5 – 10 mars 2023 Page 1 de 2

# Volet B – Trousse d'économie d'eau potable

Cette trousse écoénergétique permet de faire des économies d'eau potable et d'énergie sans compromettre le confort de l'utilisateur. Elle permet d'économiser jusqu'à 40% d'eau potable, en plus d'aider à réduire les coûts d'électricité. Elle est offerte gratuitement aux demandeurs éligibles.

#### Contenu de la trousse\*\*:

- Une (1) pomme de douche téléphone série Ultra;
- Un (1) aérateur de robinet de salle de bain Ecofitt;
- Un (1) aérateur de robinet de cuisine orientable Ecofitt;
- Un (1) sablier de douche d'une durée d'écoulement de 5 minutes;
- Un (1) ruban téflon pour assurer l'étanchéité lors de l'installation.

#### Demandeurs admissibles

- Le demandeur est propriétaire (ou représentant) d'un immeuble (résidentiel ou non-résidentiel) situé à Saint Damien;
- Immeuble = résidence unifamiliale, chaque maison en rangée chaque résidence jumelée; immeuble multifamilial (locatif ou copropriété), industrie, place d'affaires, centre de la petite enfance, garderie, établissement d'enseignement.

#### Comment obtenir une trousse d'économie d'eau potable

- Compléter le formulaire de demande;
- V Récupérer la trousse à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture.

### RESPONSABILITÉS ET CONDITIONS D'UTILISATION

- Les composantes de la trousse d'économie d'eau potable, de même que le baril récupérateur d'eau de pluie, doivent être implantés à l'adresse indiquée sur le formulaire de demande;
- Le demandeur est responsable de l'utilisation, de l'entretien et de l'état de son baril récupérateur d'eau de pluie et/ou des composantes de la trousse d'économie d'eau potable;
- Le programme est valide jusqu'à nouvel ordre de la Municipalité et/ou jusqu'à épuisement des stocks;
- Limite d'un (1) baril récupérateur d'eau de pluie et une (1) trousse d'économie d'eau potable par adresse.

Version 5 – 10 mars 2023 Page 2 de 2

<sup>\*\*</sup>Le contenu peut varier.